

COMMUNE DE GESVES

CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Art. L1122-17. (ancien Art.90 NLC)

Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation,
le Collège communal a l'honneur d'inviter
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal
à se réunir à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu le mercredi 6 novembre 2024 à 19h30
en la salle « Colonnes »
(rue de la Pichelotte, 9 à 5340 GESVES)

ORDRE DU JOUR

EN SEANCE PUBLIQUE

INTERPELLATION DES CITOYENS

1. Demande d'interpellation des habitants - Demande de Monsieur Loïc BROUIR - PST 2.1.1.2

INTERCOMMUNALES

2. INASEP - Assemblée générale ordinaire - 20 novembre 2024
3. Trans&Wall - Assemblée générale ordinaire - 21 novembre 2024
4. IMAJE - Assemblée générale ordinaire - 25 novembre 2024
5. BEP Expansion Économique - Assemblée générale ordinaire - 26 novembre 2024
6. BEP Environnement - Assemblée générale ordinaire - 26 novembre 2024
7. BEP Crématorium - Assemblée générale ordinaire - 26 novembre 2024
8. BEP - Assemblée générale ordinaire - 26 novembre 2024
9. AIEG - Assemblée générale ordinaire - 27 novembre 2024
10. IDEFIN - Assemblée générale ordinaire - 28 novembre 2024
11. ORES Assets - Assemblée générale ordinaire - 28 novembre 2024

PATRIMOINE

12. Vente d'un excédent de voirie du chemin n°5 situé rue de la Drève à SORÉE - fixation des modalités de vente
13. Cessation d'occupation de la parcelle communale cadastrée division 1, section F et n°139 A sise rue de Houyoux à GESVES - Approbation de la cessation et des conditions y relatives

TAXES-FISCALITE

14. Arrêt du taux de couverture prévisionnel du coût-vérité réel - Exercice 2025
15. Règlement-taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés - Exercice 2025
16. Règlement-taxe sur les demandes de changement de nom (s)- Dès l'entrée en vigueur et jusqu'en 2025 inclus
17. Règlement-taxe - Centimes additionnels au précompte immobilier - Exercice 2025
18. Règlement-taxe - Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques - Exercice 2025

FINANCES

19. Modifications budgétaires n°1/2024
20. Comptes 2023 - Décision de l'autorité de Tutelle - Information

21. Zone de secours N.A.G.E - Prise de connaissance de la MB n°2-2024

FABRIQUE D'EGLISES

22. Fabrique d'église de Sorée - Budget 2024

CPAS

23. CPAS - Tutelle - Modification budgétaire 2024 - Ordinaire

PETITE ENFANCE

24. Crèche de Gesves – Intérêt pour augmenter le nombre de places d'accueil subventionnées et financement 2025 des travaux

A HUIS CLOS

PERSONNEL

1. Allocation pour exercice d'une fonction supérieure - Prolongation (S.R.)

ENSEIGNEMENT

2. École communale de l'Envol - Nomination définitive d'une institutrice primaire à temps plein (12 p/s, LS) au 01/04/2024
3. École communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (23 p/s YL) dans le cadre d'un remplacement (CB) du 01/10/2024 au 31/12/2024 - Ratification de la décision du Collège communal du 30/09/2024
4. École communale de la Croisette - Prolongation de la désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (20 p/s, CB) du 01/10/2024 au 04/07/2025 dans le cadre du remplacement d'une institutrice primaire définitive à temps partiel (DD) en congé DPPR de type I à partir du 01/09/2024 - Ratification de la décision du Collège communal du 30/09/2024
5. École communale de la Croisette - Prolongation de la désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (3 p/s, CB) du 01/10/2024 au 04/07/2025 dans le cadre des périodes organiques - Ratification de la décision du Collège communal du 30/09/2024
6. École communale de la Croisette - Prolongation de la désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (1 p/s, CW) en complément d'autres désignations du 01/10/2024 au 31/12/2024 dans le cadre du remplacement d'une institutrice primaire temporaire prioritaire à temps partiel (CB) en congé de maladie - Ratification de la décision du Collège communal du 30/09/2024
7. École communale de l'Envol - Prolongation de la désignation d'un maître d'éducation physique à titre temporaire à temps partiel (9 p/s, SM) du 01/10/2024 au 04/07/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 30/09/2024
8. École communale de l'Envol - Prolongation de la désignation d'un maître de psychomotricité à titre temporaire à temps partiel (2 p/s, SM) du 01/10/204 au 04/07/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 30/09/2024
9. École communale de l'Envol - Modification de la désignation à titre temporaire à temps plein (26 p/s, PG) à partir du 01/10/2024 suite à l'augmentation de cadre maternel - Ratification de la décision du Collège communal du 30/09/2024
10. École communale de l'Envol - Prolongation de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à titre prioritaire à temps plein (26 p/s, CC) du 01/10/2024 au 04/07/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 07/10/2024
11. École communale de l'Envol - Prolongation de la désignation d'une logopède à temps partiel (26/30 p/s équivalent 4/5, CL) dans le cadre des périodes d'accompagnement personnalisé du 1/10/2024 au 04/07/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 07/10/2024
12. École communale de l'Envol - Rectification de la désignation d'une logopède à temps partiel (23/30 p/s au lieu de 26/30 p/s, CL) dans le cadre des périodes d'accompagnement personnalisé du 26/08/2024 au 04/07/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 14/10/2024

13. École communale de l'Envol - Rectification de la désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (4 p/s au lieu de 3p/s, KL) du 26/08/2024 au 04/07/2025 dans le cadre du remplacement d'une institutrice primaire définitive à temps plein (JD) en congé pour prestation réduite pour une interruption de carrière - Ratification de la décision du Collège communal du 14/10/2024
14. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (1 p/s) du 26/08/2024 au 04/07/2025 (KL) dans le cadre des périodes organiques d'accompagnement personnalisé (AP) - Ratification de la décision du Collège communal du 14/10/2024
15. Écoles communales - Désignation d'un maître de psychomotricité à titre temporaire à temps partiel (16 p/s, NS) à partir du 04/11/2024 dans le cadre du remplacement d'un maître de psychomotricité (CM) en congé maladie à partir du 04/11/2024 - Ratification de la décision du Collège communal du 14/10/2024

Ainsi décidé par le Collège communal en séance du 28/10/2024

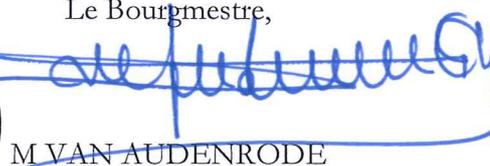
Par ordonnance :

La Directrice générale,


M-A HARDY

Le Bourgmestre,




M VAN AUDENRODE